

RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2011

131^e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANÇOIS-LOUIS BOREL
Au 31 décembre 2011**

M.	Richard BARZE, architecte, Cernier, président	dès 2005
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
M.	Christian HOSTETTLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Coffrane	dès 2009
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Mme	Valérie LEIMGRUBER, enseignante, députée au Grand Conseil, Le Locle	dès 2010
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Laurence PERRIN, députée au Grand Conseil, Cortaillod	dès 2010
Mme	Françoise PETREMAND, Le Pâquier	dès 1997
M.	Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys	dès 1997
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, Cernier	dès 1997

Représentant du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs :

M. Luca Fumagalli, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur
M. Vincent PERRIN, sous-directeur
M. Patrick MELICHAR, administrateur
M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dr. Michael RENK, médecin chef

Représentants du personnel :

Mme Sylvia OPPLIGER, aide concierge
M. Abderrahman CHIBOUT, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Mme Christine FISCHER, Saules
M. Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRESIDENT

L'année 2011 a été marquée par plusieurs faits marquants influençant quelque peu la vie de la Fondation et que l'on peut résumer comme suit :

- Modification des statuts suite aux dispositions du Conseil d'Etat modifiant la représentation du SIAM dans notre Conseil de Fondation, ayant pour conséquence la démission de M. J. Laurent en tant que membre et secrétaire de la Commission et son remplacement par M. L. Fumagalli, qui représentera l'Etat, sans avoir le statut de membre.
En parallèle à ce changement, le Président et la Direction ont proposé la nomination d'un Vice-président, en la personne de M. J.-M. Terrier, notaire et membre de la Commission depuis plusieurs années.
Lors de la séance du 18 novembre 2011, cette nomination, les nouveaux statuts et les modifications du règlement ont été validés à l'unanimité.
- La variante 2011 du Concept Pédagogique et Thérapeutique, soit la 5^{ème} version de ce document depuis 1991, a également été validée par les membres de la Commission, après avoir été présentée dans le cadre de l'audit de l'OFJ.
Cet audit (extrêmement dur) a également permis le maintien, voire l'augmentation des subventions annuelles, pour 5 ans. A ce propos, je tiens à souligner la compétence et la patience avec laquelle la Direction et toute l'équipe éducative se sont acquittées de cette tâche de préparation et de présentation souvent ardue. Que tous les acteurs en soient ici remerciés chaleureusement.
- Le dossier de la structure concordataire pour filles, s'il n'a pas grandement évolué, a tout de même permis la visite du site de la Fondation Borel, plus particulièrement celui de la ferme, par les membres de la Fondation suisse Bellevue. Un groupe d'étude ad hoc doit être créé, dans lequel M. J.-M. Villat, notre Directeur, sera le délégué de la Commission de surveillance. A ma connaissance, l'agenda de cette commission n'a, pour l'heure, pas été arrêté ce qui complique la gestion future du bail à loyer de M. Racine, fermier. Une décision devra être prise à ce propos avant le 30 septembre 2012.
Parallèlement, la sous-commission agricole suit avec succès le projet de remaniement parcellaire des terrains situés à l'ouest de la route Dombresson et Savagnier.
En ce qui concerne le domaine des Posats, la location de l'habitation a été confirmée aux actuels exploitants et les terres ont été proposées en fermage à de futurs locataires.
Un grand merci à cette sous-commission pour son efficacité.
- L'étude énergétique, dont la commande avait été suspendue en 2011 en raison du remboursement du compte courant exigé par l'Etat, sera réactivée en 2012, l'urgence de certaines dégradations des toitures notamment, nous y obligeant.

En conclusion, je constate, une fois encore, que la Fondation François-Louis Borel est une institution qui fonctionne bien, malgré la violence de certains résidants. Le mérite de ce bon fonctionnement en revient entièrement à tous les collaborateurs de cette institution que je tiens à remercier pour la qualité de leur collaboration, au même titre que je témoigne de ma reconnaissance à tous les membres de la Commission que je préside pour la qualité de leur engagement dont nous aurons encore un urgent besoin pour les échéances à venir.

Le Président : R. Barzé

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2011

L'année 2011 s'est déroulée autour de l'audit quadriennal de l'Office Fédéral de la Justice et du renouvellement du Concept Pédagogique et Thérapeutique.

Tous les collaborateurs-trices ont travaillé de janvier à juin, à raison d'environ une séance par semaine, sur la réactualisation et la confirmation des options pédagogiques et thérapeutiques définies dans notre concept. Ce travail a lieu tous les 5 ans depuis 1991. Il convient de souligner l'investissement de toutes et de tous dans cette tâche de longue haleine, qui nous conduit à nous interroger sur nos actions, nos choix, nos valeurs et notre éthique. Le questionnement régulier sur notre concept contribue fortement à l'affermissement de notre culture institutionnelle.

Parallèlement à sa réalisation, ce concept a été mis en discussion avec l'Office Fédéral de la Justice (OFJ) et le Service cantonal des Institutions pour Adultes et Mineurs (SIAM). Après des échanges approfondis, un consensus a été trouvé, qui nous permettra de développer nos modalités d'actions, tout en demeurant reconnus par ces entités. Merci à eux de leur ouverture à ce qui est, sur certains points, de l'innovation pédagogique.

Ainsi, dès 2012, La Fondation Borel comptera 5 groupes, chacun comptant 7 places, réservées à des enfants en placement individualisé et reconnues par l'Office Fédéral de la Justice + 2 places en "placement partiel", qui nous permettent une grande créativité pédagogique. Enfin 6 places en studios s'ajoutent, pour des jeunes qui évoluent vers une autonomie et une vie indépendante. La pérennité des subventions a ainsi été assurée de même que la confirmation des choix pédagogiques. Je tiens à remercier les acteurs cantonaux du SIAM et ceux de la Confédération, qui ont permis à ces discussions d'aboutir.

Dans un autre domaine, j'adresse mes remerciements au DSAS (Département de la Santé et des Affaires Sociales) et au DECS (Département de l'Education de la Culture et du Sport), pour nous avoir donné la possibilité de créer une nouvelle structure, le "SPI" (Soutien Pédagogique Intensif). Le SPI a pour but de prendre en charge en journée, pour une durée de 8 semaines au maximum, des enfants et adolescents du cycle 3 des écoles secondaires du canton. Vous trouverez dans les pages qui suivent, une présentation détaillée de cette structure, acceptée pour 2 ans d'expérimentation. Elle est supervisée par un groupe de contrôle interdépartemental et interdisciplinaire, qui analyse l'évolution de la prestation.

C'est donc enchanté par le dynamisme qui règne au sein de l'institution que j'adresse ma gratitude à l'ensemble du personnel pour la qualité de son engagement. Sans celui-ci, la Fondation Borel ne serait pas ce qu'elle est : une maison "où l'on se sent bien".

FONDATION F.-L. BOREL
Le Directeur

Jean-Marie Villat

Le SPI, mode d'emploi et bilan d'une année scolaire de fonctionnement

C'est durant la rentrée scolaire d'automne qu'un nouveau service éducatif à vu le jour dans le canton de Neuchâtel. Le SPI : **Soutien Pédagogique Intensif** situé dans le cadre de la Fondation Borel à Dombresson. Il a été inauguré, en présence de représentants du SIAM, du SEO et des autorités politiques de la région le 28 septembre 2011.

Il s'agit de la prise en charge de préadolescents et d'adolescents scolarisés issus du cycle 3 du canton de Neuchâtel. Ceux-ci sont accueillis lorsqu'un problème de type scolaire ou comportemental est signalé par les directions des collèges. Il s'agit aussi d'un outil permettant de retrouver la motivation à poursuivre le cursus scolaire tout en ne négligeant pas la poursuite des apprentissages dans les branches principales.

L'enclassement, il ne s'agit pas d'un placement, est demandé par l'école et peut durer de 4 à 8 semaines. L'objectif est de favoriser une reprise évolutive de l'enfant sur le plan de l'investissement scolaire en lui offrant la possibilité de travailler dans une classe à effectif réduit, en lui proposant un cadre éducatif complémentaire dans un appartement se trouvant dans les locaux du 1^{er} étage du bâtiment administratif. Chaque élève a un bureau pour faire ses devoirs. Nous avons une capacité de deux élèves par pièce, pour un total possible actuellement de cinq.

Le SPI offre un soutien pédagogique, une animation culturelle ainsi qu'une prise en charge éducative (accueil le matin, repas de midi, accompagnement durant les devoirs scolaires, contact avec la famille) et scolaire dans nos classes internes. Un contact permanent est établi entre les enseignants de la Fondation Borel et ceux de l'école que fréquente l'ado enclassé au SPI.

Le temps disponible hors horaire scolaire est consacré aux devoirs et aux répétitions. Un éducateur reste en permanence avec les jeunes. Le mercredi après-midi est consacré à des activités culturelles; visite d'expos, de musées, découverte de divers moyen d'expression : Photo, dessin, BD, bibliothèques, galerie d'art, spectacles, cirque, etc. Dans certain cas, ces activités peuvent se dérouler le vendredi après-midi et/ou prolonger ce qui a débuté le mercredi. Le but est de faire découvrir au jeune qu'il existe des activités complémentaires à l'école. Cette façon d'être ou de faire que nous nommons "Créativité" doit permettre au jeune de découvrir un monde qu'il ne connaît souvent pas ou qu'il n'a pas eu l'occasion de fréquenter.

Le SPI n'est pas la cour des miracles, il s'agit d'offrir à l'élève de réintégrer sa classe et de faire par exemple une année scolaire supplémentaire après son passage au SPI. Nous aurions pu choisir de scolariser tous les élèves du SPI dans une classe spécifique plutôt que de les enclasser dans nos classes déjà existantes. Mais si ce choix avait certainement simplifié notre organisation, il n'aurait pas permis la diversité qui fait naître chez l'adolescent la curiosité, la découverte de la différence entre les élèves.

L'élève qui cause des préjudices, participent à leurs réparations ainsi qu'au financement de celles-ci (lavage de voitures, entretien des alentours de l'institution, etc.).

Depuis la création du SPI en automne 2011, six élèves ont bénéficié des prestations durant 8 semaines.

Aujourd'hui, il y a quatre élèves. Dès la mi-mai, il y en aura quatre à cinq. En fonction de ce qui précède, le SPI aura accueilli durant l'année scolaire 2011-2012, dix voire onze élèves et ce à chaque fois pendant une période de 8 semaines.

Un groupe technique de contrôle, comprenant des représentants du SIAM, du SEO, du SPAJ et des directeurs d'école du cycle 3, s'est réuni par deux fois pour superviser notre action. Un article dans les deux principaux quotidiens du canton est paru en début d'année.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs de la Fondation et plus particulièrement les enseignant(e)s et l'éducateur du SPI pour le remarquable travail accompli.

Vincent Perrin

L'histoire d'un p'tit gars bien sympa, mais...

C'est l'histoire d'un jeune gars, bien de chez nous, sympa, aîné d'une fratrie de deux frères. Âgé de 14 ans et demi, il fréquente sa 10^{ème} année d'école. Depuis quelques semaines, les résultats scolaires de Pierre sont de plus en plus mauvais. De même que son attitude vis-à-vis des profs devient catastrophique (impolitesse, arrivée en classe en retard, carnet scolaire non signé par ses parents, etc.) Son prof principal lui propose un entretien après la classe. Pierre refuse, prétextant qu'il ne voit pas pourquoi lui, devrait rester plus longtemps que ses camarades de classe.

Afin d'éviter qu'il ne "coule" complètement, le directeur du collège le convoque ainsi que ses parents officiellement une fin d'après-midi. Durant cette réunion, Pierre et sa maman (son père n'a pas pu se libérer de ses occupations professionnelles), son prof de classe et le directeur participent à cet entretien. D'entrée, il est demandé à Pierre d'enlever sa casquette. Le directeur relate la vie scolaire des 6 derniers mois à la mère de Pierre. Celle-ci se dit surprise de découvrir les frasques de son fils, tout en reconnaissant qu'elle-même est débordée à de nombreuses reprises, notamment les week-ends. La direction signale à Pierre et à sa mère que si la situation ne change pas, Pierre risque une mise à pied, le signalement à l'autorité tutélaire, etc. La mère est abasourdie par tant de changements en si peu de temps. La direction exige que Pierre ait une attitude positive dans les jours suivants, au besoin, il peut demander au médiateur du collège ou à son maître de classe un entretien ou de l'aide.

Dans les jours qui suivent, la situation semble évoluer de manière positive, puis durant une leçon d'allemand, Pierre "pète" un câble et traite sa professeur de sale p***. Il est mis à pied durant une semaine. Après un entretien serré avec son prof de classe et la direction, Pierre réintègre sa classe. Il avoue que le soir il fume des clopes, le week-end de la marijuana et que l'ambiance à la maison est délétère. Ses parents sont en crise, il a peur qu'ils divorcent et n'en a plus rien à f*** de l'école.

La direction du collège et les professeurs pensent unanimement qu'un placement dans le cadre du SPI récemment ouvert, pourrait être bénéficiaire à Pierre. Une demande de la direction du collège des Iris est faite auprès de la Fondation Borel afin que Pierre puisse rejoindre le SPI dans les plus brefs délais. Une confirmation de demande est faite auprès des parents. Cette démarche prend plus de temps que prévu, les parents bien conscients que leur fils "déva" n'en sont pas moins hésitants à ce que Pierre "entre" dans une structure institutionnelle. En définitive, Pierre entre au SPI trois semaines plus tard.

Durant sa scolarité au collège des Iris, Pierre n'avait pas reçu l'autorisation de participer au camp de ski. Des craintes de dérapage étant à craindre de sa part, le corps enseignant avait pris cette décision. Dans le cadre du SPI, Pierre a participé au traditionnel camp de ski à Chandolin. Il ne s'agissait pas de "redonner" un camp de ski à Pierre, mais nous croyons que les enfants placés au SPI, malgré une problématique comportementale, apprennent des notions de la vie communautaire lors d'un camp. Pierre a fait le camp de ski sans problème majeur. Lors d'un entretien intermédiaire, la mère de Pierre a fait part d'un "mieux" dans son comportement à la maison. Des "plus" sont perceptibles dans son langage.

Pierre va continuer durant quatre semaines son enclassement au SPI. Par la suite, il réintégrera sa classe au collège des Iris. Au besoin, l'école pourra faire une deuxième demande d'enclassement au SPI, avec l'aval des parents.

Bernard Oguey

RAPPORT DU MÉDECIN-CHEF DE L'ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE **Année 2011**

L'année 2011 a été une année de consolidation pour le CNP, de stabilité et de maintien de son activité, telle qu'elle a pu être fournie depuis de longues années par le CNPea et précédemment par le SMPea et l'OMP.

La situation économique, ayant changé ces dernières années, l'économicité des prestations est devenue un aspect important de l'activité du CNPea, afin de permettre le maintien de ses prestations.

Seule une gestion de qualité peut permettre de parvenir à ce résultat.

Au niveau de la dotation des thérapeutes, il n'y a pas eu de modification. La Dresse Alina Tiulete, pédopsychiatre, assure avec Mme Annick Crausaz, psychologue-psychothérapeute, les prestations au sein de la Fondation Borel. Cette équipe est encadrée par le Dr Peter Borbély, médecin adjoint du site ambulatoire de La Chaux-de-Fonds.

La participation à l'entretien d'admission, réintroduit en 2010, s'est avérée utile et pertinente pour tous les partenaires et bien sûr surtout pour les enfants ainsi que leur famille.

L'équipe thérapeutique a participé à la mise à jour du Concept pédagogique et thérapeutique du CPTD, ainsi qu'à des journées de formation organisées par l'ANTF (Association Neuchâteloise de Thérapie Familiale). L'équipe thérapeutique participe aussi à d'autres activités de la Fondation Borel et supervise les prises en charge extérieure (PCE).

Du côté du CNPea, la bonne articulation entre l'institutionnel, l'ambulatoire et l'hospitalier reste un sujet important. Cette bonne coordination permet de maintenir une continuité de la prise en charge, même si les intervenants des institutions doivent parfois se relayer. Dans cette coordination, il est important d'éviter des ruptures qui peuvent nuire à la qualité de cette prise en charge.

La révision des mandats de prestations, ainsi que l'actualisation de l'harmonisation des conventions liant le CNPea aux institutions du canton a débuté. Un premier document a été rédigé avec l'aide d'une étude d'avocats réunissant tous les aspects de la collaboration entre le CNPea et les institutions. Une première consultation a eu lieu en automne 2011, qui a permis de tenir compte des besoins et opinions des institutions.

Dr Michael Renk

Mai 2012

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORÉ AVEC
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2011**

Entreprise	Responsable	Métier exercé	Adresse
Gabus et Cie	M. F. Gabus	Installateur sanitaire	Sous le Chêne 2 2043 Boudevilliers
BFS Sàrl	M. A. Favre	Bûcheron	Rte du Moulin-de-la-Ratte 78 1236 Cartigny
Swissmim	M. Valli	Mécanique de précision	Espace industriel 2854 Bassecourt
Liabeuf J.-F. et Gerussi O.		Menuisier	Rue des Monts 23 2053 Cernier
Cycles Prof – Lüthi Sàrl	M. G. Lüthi	Mécanicien Cycles	Av. Bachelin 15 2072 St-Blaise
Hôtel de la Croix Blanche	Mme Y. Tedeschi	Cuisinier	Rue du Colonel Hoffmeyer 51 2864 Bassecourt
Carrosserie d'Auvernier	M. Aplanalp	Tôlier	Rue des Graviers 12 2012 Auvernier
Garage Emil Frey	M. Cuche	Mécanicien de maintenance	Rue F.-Courvoisier 66 2302 Chaux-de-Fonds
Garage Moosmann	M. L. Moosmann	Mécanicien de maintenance	Rue du Colonel Hoffmeyer 24 2854 Bassecourt
Crèche les Trolls	M. Jean-Mairet	Educ. de la petite enfance	Route de Neuchâtel 1 2053 Cernier
Pharmacie Marti	Mme A. Marti	Assistante en pharmacie	Rue F. Soguel 4 2053 Cernier
Migros MMM Marin Centre	M. Amez-Droz	Logisticien	Perveuls 2 2074 Marin-Epagnier
Votre jardin de A à Z Sàrl	M. L. Pitussi	Paysagiste	Chemin de l'Epine 9 2054 Chézard
Restaurant La Croisette	M. F. Berner	Cuisinier	Rue du Marais 10 2400 Le Locle
Grand Hôtel Les Endroits	M. F. Vogt	Cuisinier	Bd des Endroits 96 2300 La Chaux-de-Fonds
Chez Sandro	M. S. Bertozzini	Cuisinier	Rue de la Gare 4 2400 Le Locle
Oly Coiffure	Mme A. Galotte	Coiffeur	Av. Léopold-Robert 13 2300 La Chaux-de-Fonds
Métalem	M. J.-F. Thaleim	Cadranographe	Rue de la Concorde 29 2400 Le Locle
Café, Restaurant de la Croix d'Or	M. Segain	Cuisinier	Grand'Rue 34 2054 Chézard-St-Martin
Hôtel Alpes et Lac	M. Mayoly	Cuisinier	Place de la Gare 2 2000 Neuchâtel
Hôpital Neuchâtelois- Val-de-Ruz-Landeyeux	M. C. Gigon	Cuisinier	Route de Landeyeux 2046 Fontaines

Entreprise	Responsable	Métier exercé	Adresse
Carrosserie Zaugg	M. S. Zaugg	Carrossier	Rue Comble Emine 11 2053 Cernier
Garage Châtelain	M. C. Pessotto	Mécanicien de maintenance	Grand'Rue 15 2056 Dombresson
Steve Dos Reis Sarl		Plâtrier-peintre	Belle-roche 2A 2114 Fleurier
Arkange	Mme M. Botteron	Coiffeuse	Av. Robert 12 2052 Fontainemelon
Oppliger Bois Energie		Bûcheron	Chemin des Prés 3 2206 Les Gen. s/Coffrane
Entreprise forestière	M. D.Niederhauser	Bûcheron	Au Village 2058 Le Pâquier
Constructions métalliques	M. L. Rouiller	Constructeur métallique	Rue des Monts 4 2053 Cernier
Constructions métalliques	M. F. Sacchetti		Prés-Bersot 21 2087 Cornaux
Leal Alu PVC	M. F. Leal	Constructeur métallique	Vers Savagnier 2054 Chézard-St-Martin
Calame Déménagements	M. T. Calame	Déménageur	Boinod 15C 2300 La Chaux-de-Fonds
TOR Télévision	M. J.-P. Lambert	Monteur vidéo	La Gare 2022 Bevaix
Domaine Monnier	M. T. Monnier	Agriculteur	Grand-Rue 7a 2056 Dombresson
Racine Rémy		Agriculteur	Allée des Peupliers 10 2056 Dombresson
Manège de Fenin	M. D. Schneider	Gardien de cheval	Chemin du manège 2063 Fenin
Nouveau Concept Coiffure Salvi		Coiffeuse	Fbg de l'Hôpital 9 2000 Neuchâtel
Eric Stipa Coiffure	Mme C. Boillat	Coiffeuse	Hôtel-de-Ville 5 2300 La Chaux-de-Fonds
Coiffure définitif		Coiffeuse	D.-JeanRichard 15 2300 Chaux-de-Fonds
Carré Rouge Coiffure		Coiffeuse	Rue F. Courvoisier 1 2300 Chaux-de-Fds
J.-P. Challandes	Mme F. Challandes	Jardinier- Horticulteur	Le Breuil 1 2043 Boudevilliers
Frey Horticulteur		Horticulteur - Floriculteur	Les Tilles 9 2017 Boudry
Administration Communale	M. Bachmann	Employé de commerce	Chemin du Collège 1 2046 Fontaines
MIGROS Magasin MM		Vendeur en comm. du détail	Comble-Emine 5 2053 Cernier

EPHEMERIDE ANNEE 2011

14 janvier	Conférence "Prévention et Ethique sur les dangers d'Internet" Tournage d'une partie de l'émission "Temps Présent" sur la TSR de M. Heiniger, consacrée aux jeunes adolescents confrontés à la pornographie sur Internet.
28-29 janvier	Vente du mimosa.
14 au 18 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle.
22 février	Rencontre annuelle du Centre de compétences.
21 au 25 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
6 avril	Tournoi de football en salle à Saint-Cergue.
20 avril au 25 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (entre 12 et 14 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
13 mai	Commission de surveillance.
3 au 29 juin	Trans-Neuchâteloise, course de VTT :5 étapes le mercredi soir (entre 4 et 5 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
6 au 11 juin	Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle.
29 juin au 1 ^{er} juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
29 juin	Fête de fin d'année scolaire sur le thème "Face de bouc".
1 ^{er} juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
1 ^{er} juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
2 au 7 juillet	Participation pour 2 élèves au « Camp du cœur » : trial.
5 au 16 juillet	Camp d'été institutionnel au Mercantour.
20 août	Sortie du personnel.
31 août au 4 sept.	Classes vertes et camp de la Préformation.
14 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
23 septembre	Journée institutionnelle.
27 septembre	Théâtre-forum au collège pour nos élèves et ceux qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle.
28 septembre	"Portes ouvertes" et inauguration du SPI.
29 septembre	Soirée "Portes ouvertes" : présentation de la Préformation modulable.
30 septembre	Torrée pour les élèves des classes internes.
18 novembre	Commission de surveillance.
6 décembre	Saint-Nicolas.
22 décembre	Fête de Noël de la Fondation Borel.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2011

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilbert	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
Mme	KOHLER Noémie	apprentie employée de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DE GROOT Meike	institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur*
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	ROBBIANI Christiane	maîtresse ACT *
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur*
Mme	SCHEUBER Anne-Tiphaine	institutrice*
M.	WEBER Yann	maître EPS*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DELEMONT Estelle	éducatrice*
Mme	DIETLER Nathalie	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
Mme	GAINON-KACSOH Marta	éducatrice*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	HILTPOLD Fanny	éducatrice
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
Mme	MOSSET Arielle	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
M.	OGUEY Bernard	éducateur*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	ROBBIANI Angelo	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
M.	WALTER Mathias	éducateur*
M.	WEBER Yann	éducateur*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2011

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de piquet)

Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de piquet*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de piquet*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
M.	MATILE Jean-Daniel	veilleur / service de piquet*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse / service de piquet*

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Micheline	aide de cuisine / remplaçante cuisinier*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
M.	BINDITH Eric	concierge*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	KUENZI Denise	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	OPPLIGER Sylvia	aide concierge*
Mme	PETERMANN Catherine	aide concierge*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	BORBELY Peter	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*
Mme	MAIORANO Fanny	psychologue*

b) Psychomotricité

Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*
-----	-------------------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

* temps partiels

LISTE DES DONS EN ESPECES ET EN NATURE

Exercice 2011

Dons en espèces

Commune de Savagnier	200.00
Mme Lina Grandjean, Dombresson	50.00
Mme et M. Marguerite et René Sommer, Les Vieux-Prés	300.00
M. Pierre Dubois, Neuchâtel	40.00
Famille Patrick Langel, Chézard-St-Martin	200.00
Mme Ariane Marti-Pasche, Fontaines	100.00
Mme et M. Oriette et Roger Guenat, Dombresson	100.00
Mme Micheline Amez-Droz, Dombresson	300.00
Mme et M. Sylviane et Nicolas Bonneau, Neuchâtel	50.00
Union des Dames Paysannes du Val-de-Ruz	50.00
Pebaco, M. Jean-François Evard, Dombresson	86.40
M. Vincent Bigler, à Cortaillod	70.00
F. Bernasconi et Cie SA, Les Geneveys-sur-Coffrane	5'000.00
Fivaz Matériaux SA, Boudevilliers	100.00
Botteron Transports SA, Chézard-St-Martin	100.00
Carrosserie de la Passion, Dombresson	600.00
Divers en espèce	230.00

Total en CHF **7'576.40**

Dons en faveur du projet bateau

M. Jean-Claude Dupasquier, Neuchâtel	100.00
Association du Coq d'Inde, Neuchâtel – Marché de Noël 2010	355.00
Rotary Club, Neuchâtel – Sapin Rotarien	2'600.00

Total en CHF **3'055.00**

Total des dons en CHF **10'631.40**

Dons en nature

- Editions G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T.10.
- M. Alain Cuenat, Le Locle, vêtements.
- M. Yves Rémy, Dombresson, trottinette et cannes de hockey.
- Mme Jeanine Emery-Marchand, Marin, vêtements tricotés.
- Mme Francine Gerber, La Chaux-de-Fonds, vêtements.
- Mme Joëlle Margueron, Corcelles, chaussures.
- Berner Brocki Plus, Berne, repasseuse.
- Mme Catherine Bippuc, La Chaux-de-Fonds, machine à coudre.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Les commissaires vérificateurs, Mme Christine Fischer et M. Andres Stamm se sont retrouvés le vendredi 27 avril 2012 au Centre Pédagogique et Thérapeutique de Dombresson avec MM. Jean-Marie Villat, directeur, Vincent Perrin, sous-directeur et Patrick Melichar, administrateur pour leur séance annuelle.

Les points suivants ont été abordés :

- Les comptes de l'année 2011
- La vie de la maison

Comptes 2011

En attente de la révision et du rapport de l'organe de contrôle nous avons vérifié chapitre par chapitre et en grande partie chiffre par chiffre les montants des comptes de l'année passée. Nous les avons également comparés avec ceux du budget 2011 et des comptes précédents.

Cette vérification s'avère année par année plus complexe pour les non-professionnels de la comptabilité que nous sommes. Des montants budgétés sont, à la demande des autorités, séparés dans deux voir trois chapitres ou chiffres différents (frais et recettes). Ainsi notre administrateur nous a spontanément offert de présenter à la Commission un tableau simplifié et concentré des chapitres 43 (frais) et 66 (recettes), permettant de vérifier le rendement de nos différents domaines et bâtiments.

L'éclatement de la comptabilisation des frais d'achat et des coûts d'entretien des véhicules en plusieurs chiffres et chapitres différents, pose un problème de moindre importance, mais tout de même comparable. Il résulte cependant de l'analyse de ces comptes que l'achat de cinq Fiat Panda permet une économie par rapport au simple remboursement des frais de déplacements.

En améliorant les recettes d'exploitation de l'ordre de 6 % et en contenant l'augmentation des charges d'exploitation à près de 2.5 %, notre Fondation boucle les comptes 2011 en diminuant d'un pourcent, en chiffre de Fr. 30'474.65, les excédents de charge par rapport au budget 2011. Après 2001, 2002, 2005 et 2009, les excédents des charges dépassent pour la cinquième fois le montant de 3 mio de francs.

Les commissaires vérificateurs souhaitent mettre en évidence la faculté d'adaptation et la mobilité intellectuelle de notre administrateur dans la gestion financière du Centre et ils remercient vivement M. Patrick Melichar de la tenue exemplaire des comptes.

Vie de la maison

L'audit par l'Office Fédérale de la Justice (OFJ) s'est déroulé dans une ambiance difficile en raison de divergences relatives à la conception de la prise en charge des enfants entre l'OFJ et la Fondation Borel. L'approche éducative très individualisée de notre Fondation parvenait difficilement à rester ancrée au sein des directives fédérales. La direction retient, au bout de cette journée, l'effort mutuel réalisé, qui se solde à leur entière satisfaction par un résultat positif, soit entre autre :

- l'octroi de veilleuses supplémentaires
- l'amélioration des sanctions punitives individuelles : "La chambre d'isolement fermée restera désormais ouverte" !

- la création de phases de progression, consistant à prendre en charge des adolescents(tes) en studios internes et/ou externes.

A l'issue de cet audit, la reconnaissance de la Fondation Borel a d'une part été reconduite et d'autre part les subventions versées annuellement par la Confédération s'en sont trouvées augmentées.

La **Ligne Pédagogique et Thérapeutique** facilite et favorise une bonne intégration des nouveaux collaborateurs de l'institution. Elle est réactualisée tous les cinq ans. Cet énorme travail de mise à jour est arrivé à terme avec la validation de la cinquième version du concept lors de la dernière séance de la Commission de surveillance au mois de novembre de l'année passée.

Le document écrit a été distribué aux collaborateurs du Centre, aux membres de la Commission de surveillance et aux professionnels de l'enfance, instituts et Services de l'état intéressés. Il sera également mis, dans un futur proche, sur le site Web de la Fondation.

Le groupe expérimental PCI (Prise en Charge extérieure Intensive) a testé une démarche innovante, d'éducateurs (trices) qui, en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille, intervenaient tant dans l'institution qu'au domicile familial. Cette démarche est basée sur un travail en réseau intégrant réellement les familles, services placeurs, enseignants, juges, thérapeutes, etc. L'intervention vise à laisser les parents maîtres de leur vie, de leurs décisions et à les accompagner dans leurs choix. Cette expérience pédagogique sera clôt par un rapport à la fin de l'été 2012.

Le Soutien Pédagogique Intensif (SPI) est offert, durant une période d'essai de deux ans, à tous les élèves, issus de classes secondaires du canton de Neuchâtel, en rupture avec le système scolaire en raison de problèmes comportementaux. Les modalités de la mise en place des mesures, des conditions générales et des prestations ont été distribuées à toutes les écoles au début de l'année scolaire 2011/12. Après un démarrage timide, cette prise en charge d'écopiers connaît aujourd'hui un succès certain. Le SPI offre cinq places d'accueil simultanément.

Les fugues faisaient déjà l'objet du dernier rapport de notre directeur. Elles avaient placé le Centre dans des difficultés hors du commun. Des procédures délicates et personnalisées avaient été mises en œuvre pour chaque événement tant pour l'enfant que pour la famille. Même si la Direction a anticipé pour chaque adolescent les actions à mener en cas de nouvelle fugue, il n'est pas exclu que ce problème se reproduise demain !

Conclusions

Le dialogue délicat et professionnel que nos collaboratrices et collaborateurs du Centre Pédagogique mènent chaque jour, chaque instant avec nos jeunes, mérite toute notre admiration et notre respect.

Grâce à la valeur et à la rigueur professionnelle de toute l'équipe, nos jeunes reçoivent chaque jour une empreinte de la vie respectueuse de toutes et tous.

Les commissaires vérificateurs adressent enfin leurs vifs et sincères remerciements à la Direction de l'institution et à l'ensemble de son personnel.

Les commissaires vérificateurs :

Christine Fischer

Andres Stamm